

Avis relatif à l'octroi d'autorisations de mise sur le marché de médicaments vétérinaires

Décision du directeur de l'Agence nationale de sécurité sanitaire de l'alimentation, de l'environnement et du travail

Spécialité dénommée : TRILOTAB 10 MG COMPRIMES A CROQUER POUR CHIENS, Comprimé à croquer

Titulaire : CP-PHARMA HANDELSGESELLSCHAFT MBH

Composition : Trilostane 10 mg - Excipient QSP 1 Comprimé

Numéro d'autorisation de mise sur le marché : FR/V/2168701 7/2023

Date de décision : 07/08/2023